

Les Calanques



La « calanca » en provençal est une formation géologique particulière en Méditerranée se présentant sous forme d'un vallon étroit et profond à bords escarpés, en partie submergé par la mer. Ces canyons se sont formés lors de la « crise messinienne » ; la Méditerranée était alors asséchée de - 5,96 à - 5,33 millions d'années et cela a conduit à une baisse du niveau marin de l'ordre de 1500 m ! Pendant ce « bref » épisode, à l'échelle géologique, les cours d'eau continentaux ont continué à s'écouler et à former des gorges terrestres (ex : la calanque d'En-Vau). Les canyons aujourd'hui sous-marins ont été formés « à l'air libre » durant cette période. Témoin de cette période, la source souterraine de Port-Miou existe toujours ; c'était autrefois un fleuve qui se jetait bien plus au large.

Les Calanques regroupent l'ensemble des reliefs littoraux du sud-est du département, bordés au nord par l'Huveaune, à l'ouest par la ville de Marseille, à l'est par les premiers contreforts de la Sainte-Baume, et au sud par la mer. Ces massifs littoraux découpés de calanques et de falaises d'une exceptionnelle beauté ont généré la création du premier Parc national périurbain d'Europe, terrestre et marin.

Le milieu rupestre

Les falaises littorales sont des sites d'intérêt majeur pour la reproduction de l'avifaune rupestre dont le **Faucon pèlerin**, le **Martinet pâle**, le **Martinet à ventre blanc**, le **Monticole bleu**, le **Monticole de roche**, l'**Hirondelle de rochers**, le **Grand Corbeau**. Elles accueillent aussi l'avifaune migratrice hivernante constituée de raretés montagnardes : **Tichodrome échelette**, **Accenteur alpin** et **Crave à bec rouge**.

Les grandes et nombreuses falaises du massif accueillent un couple nicheur d'**Aigle de Bonelli** et plusieurs territoires de **Grand-duc d'Europe**. L'originalité de ces grands rapaces est qu'ils exercent une prédation sur le Goéland leucophée (50 % du régime alimentaire du couple d'Aigle de Bonelli) et les corvidés.

Pour les chauves-souris, citons l'une des plus grandes espèces

d'Europe, le **Molosse de Cestoni**, ainsi que le petit **Vespère de Savi**, qui gîtent dans les grandes parois verticales qu'offrent les Calanques. Le massif est aussi fréquenté par le **Minioptère de Schreibers** qui y trouve encore des cavités préservées du dérangement humain.

Pour les reptiles, les zones exclusivement rocheuses sur la frange littorale accueillent des populations d'**Hémidactyle verruqueux**.

Parmi les invertébrés remarquables des grottes, on peut citer le coléoptère cavernicole **Duvalius raymondi** endémique de basse Provence occidentale, le cloporte troglophile **Porcellio incanus**, connu en France d'uniquement trois localités, dont la Montagne de Luminy à l'est de Marseille.



Cap Canaille. © Benjamin Kabouche

Les pelouses sèches, garrigues, et pinèdes

Les paysages assez ouverts et rocaillieux offrent du haut des collines de superbes points de vue sur la mer. On retrouve les cortèges d'oiseaux méditerranéens : **Pipit rousseline**, **Fauvette pitchou**, **Alouette lulu**, **Pie-grièche méridionale**, **Perdrix rouge**, **Rollier d'Europe**, **Tourterelle des bois** mais aussi **Coucou geai**, **Bruant ortolan**, **Tarier pâtre**, **Traquet oreillard** dans les zones de végétation les plus dénudées. L'**Engoulevent d'Europe** est entendu en lisière des grandes étendues de pinède à Pin d'Alep, à l'intérieur desquelles le **Circaète Jean-le-Blanc** établit son aire. Le massif est un couloir migratoire, bien connu pour le **Pigeon ramier**, la **Tourterelle des bois**, les passereaux, etc.

Pour les reptiles, citons les espèces patrimoniales **Lézard ocellé** et **Psammodrome d'Edwards**, lequel profite des étendues sableuses du littoral.

Chez les invertébrés, on observe des espèces très méditerranéennes, localement intéressantes ou emblématiques : pour les gastéropodes, l'**Élégante des calanques** et la **Brillante fragile** ; pour les coléoptères, **Julodis onopordi** ; le **Phasme de Rossi** ; le **Criquet des Ibères** ; la **Cigale du garric** ; la **Proserpine**. Les éboulis constituent des habitats très favorables pour les araignées tels que l'**Érèse coccinelle** ou pour le **Scorpion languedocien**.

Le Parc national des Calanques

Le Parc national des Calanques travaille en relation étroite avec les collectivités, les gestionnaires et propriétaires du territoire pour assurer une protection du patrimoine naturel marin et terrestre du site. Il est garant de la protection de sa valeur paysagère, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel. Il est situé sur le littoral de la métropole d'Aix-Marseille Provence où il y a de nombreuses pressions anthropiques : urbanisme, pollutions, surfréquentation en période estivale, prélèvements excessifs de la chasse et de la pêche, incendies de forêt, etc.

Orientation bibliographique

Barthélemy, 2015 ; LPO PACA, GECEM & GCP, 2016 ; Parc national des Calanques, 2016 ; www.calanques-parcnational.fr

7 espèces remarquables des Calanques

Le Campagnol des neiges

Son nom ne reflète pas son habitat qui est constitué avant tout de milieux rocheux, tant en haute montagne que sur la côte méditerranéenne. Il fréquente des pierriers, blocs, surfaces rocheuses diverses lui permettant de circuler sous les pierres. Il se nourrit du peu de végétation qu'il trouve dans ces milieux.



Campagnol des neiges. © Jean-Michel Bompar

Le Tichodrome échelette

Les falaises de nos massifs méditerranéens accueillent en hiver des espèces qui nichent en montagne. Surnommé l'oiseau papillon, le Tichodrome échelette peut être observé sur des rochers voire sur de vieux édifices. Posé, sa couleur de pierre lui permet de se fondre avec l'environnement. Il arpente les falaises à la façon d'un grimpeur en entrouvrant les ailes par saccades. Son long bec lui permet d'extraire des crevasses toutes sortes d'insectes, araignées et autres invertébrés. Son vol est onduleux et assez capricieux à la manière des papillons. C'est un oiseau assez peu farouche qui supporte bien la présence de l'homme.



Tichodrome échelette. © Grégory Delaunay

Le Monticole bleu

Cavernicole, ce « merle » bleu niche dans une anfractuosit  ou une cavit  surplombante dans une falaise voire un b timent. Certains couples utilisent une seconde excavation pour faire diversion lorsqu'un danger potentiel (pr dateur, observateur) est identifi . Ils y apportent alors des proies comme lors d'un nourrissage. En France, le Monticole bleu se reproduit dans tous les d partements m diterran ens. Il est bien repr sent  dans les Bouches-du-Rh ne, et visible toute l'ann e dans les plus hauts massifs. De nombreuses menaces anthropiques p sent sur les populations proven ales de cette esp ce remarquable prot g e et consid r e comme vuln rable, notamment li es aux op rations de s curisation des falaises et   la surfr quentation de certains sites d'escalade.

Monticole bleu. © Jean-Michel Bompar



Le Martinet p le

Esp ce d'affinit  m diterran enne, les populations nicheuses des Bouches-du-Rh ne se situent essentiellement sur les falaises de la C te Bleue, des  les et Calanques marseillaises. Migrateur transsaharien, il forme des colonies gr gaires dans des failles des parois rocheuses. Il peut aussi s'installer en milieu urbain, sous des avanc es de toiture. La cohabitation est possible avec le Martinet noir et le Martinet   ventre blanc. Oiseau au mode de vie presque exclusivement a rien, le martinet se nourrit, boit, r colte le mat riel n cessaire   la construction de son nid, dort et peut s'accoupler en vol.

Martinet p le. © Andr  Schont



L'Hirondelle de rochers

L'Hirondelle de rochers est nicheuse en région dans les espaces rupestres depuis le bord de mer jusqu'à l'étage alpin. Cette hirondelle peut aussi occuper des sites artificiels pour sa nidification (sous aqueducs, ponts, barrages) et peut cohabiter avec l'Hirondelle rousseline. Les nicheurs forment des couples majoritairement isolés, mais également de petites colonies lâches de quelques couples. Le nid est construit à l'abri de la pluie, à l'ombre, sous des surplombs naturels ou artificiels. Les proies sont des petits insectes volants (moucheron, moustiques, papillons) capturés en vol le long des parois, dans les courants ascendants de falaise, mais, de préférence, au-dessus des cours d'eau, cascades et rus. L'espèce hiverne également sur le littoral.



Hirondelle de rochers. © Aurélien Audevard

Le Crave à bec rouge

L'ensemble du massif des Calanques constitue une zone d'hivernage privilégiée pour ce corvidé rupestre qui niche dans les massifs montagneux. Des groupes de plusieurs centaines d'individus sont régulièrement mentionnés (crête de l'Estret, etc.). Les recensements du Crave à bec rouge montrent qu'ils sont plus abondants en hiver dans les Calanques que dans les autres massifs provençaux.



Crave à bec rouge. © Aurélien Audevard

La Fauvette pitchou

Cette petite fauvette est inféodée aux garrigues les plus basses dans les massifs calcaires des Bouches-du-Rhône. On peut alors entendre les mâles chanter au sommet d'un buisson ou en vol au-dessus de la végétation dense et basse des garrigues. Sédentaire en région, on note tout au plus un erratisme postnuptial qui peut amener l'espèce à quitter la garrigue pour hiverner en Crau et dans les sansouires des zones humides (Camargue, étangs de Berre). Considérée quasi-menacée de disparition au niveau mondial et en danger en France, elle souffre de la dégradation et de la perte de ses habitats, liées le plus souvent à l'urbanisation et aux infrastructures, ainsi que de la fermeture de ses milieux suite à la déprise agricole traditionnelle.



Fauvette pitchou. © Aurélien Audevard